

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
**Attribution d'une  
subvention  
exceptionnelle à  
Monsieur Martin  
BONNET – Dakar  
2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance Publique du 30 mai 2022**

Nombre de Conseillers  
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la  
séance : 21

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
20 mai 2022

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
13 juin 2022

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le  
Le Président,

L'an deux mille vingt-deux, le trente du mois de mai, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etaient présents** : MM. Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président Mme Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Benoît VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etaient représentés** : Mme Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Benoît VALARIER), MM. David FOLCHER (Philippe MARTIN), Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), Xavier SOUCHON (Stéphanie PASI), Mme Aurélie MAILLOLS (Elizabeth MINET-TRENEULE), Conseillers Communautaires.

**Etaient absents** : MM. Laurent SUAOU Président, Vincent MARTIN.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Stéphanie PASI ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur Laurent SUAOU Président a ouvert la séance.

Madame Elizabeth MINET-TRENEULE Conseillère Communautaire expose :

Monsieur Martin BONNET pratique la moto enduro depuis de nombreuses années à haut niveau. Sa pratique et ses remarquables performances lui ont permis de remporter différentes compétitions au plan national.

Il participe également à différentes courses à l'international, tel que le rallye du Maroc en 2021. En cette année 2022, il s'est lancé à la découverte du très renommé Paris-Dakar, portant les couleurs du territoire.

Suite à la découverte de cette nouvelle discipline, il souhaite se perfectionner en vue de nouvelles participations.

Cependant, la réalisation de ce projet l'invite à solliciter le soutien de nouveaux partenaires pour finaliser son budget.

Afin d'aider Monsieur Martin BONNET dans la réalisation de son projet de nouvelles participation aux futures éditions du Dakar et à porter les couleurs de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère », la collectivité souhaite apporter son soutien à Monsieur Martin BONNET au titre de sa compétence « Mise en place d'une politique sportive à l'échelle communautaire ».

Il est proposé :

- **d'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 8 000 € à Monsieur Martin BONNET
- **d'AUTORISER** Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des démarches et à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision
- **d'INSCRIRE** les crédits budgétaires nécessaires sur l'exercice 2022

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 23 voix pour et 3 contre **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le 31 mai 2022  
Le Président,  
Laurent SUAU